

PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 20 décembre 2023 à 19 h,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec
(Québec) G3K 1X5 et par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M. Benoît Duchesne	Vice-président
M. Jean Thibault	Trésorier
M ^{me} Jane Hicks	Secrétaire
M ^{me} Maryline Côté	Administratrice
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Louise Sauvageau	Administratrice
M ^{me} Lyne Vézina	Administratrice
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

EST ABSENT

M. Maxime Falardeau	Administrateur
---------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES

M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme
M ^{me} Sayana Khuon	Conseillère en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M ^{me} Rose Pichette	Conseillère en urbanisme
M. Yvon Rodrigue	Président-directeur général, Harmonia

Trois citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la dixième séance régulière de l'année 2023 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 20 décembre 2023, à 19 h, à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5, et en visioconférence.

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. Consultation publique et demande d'opinion :
Création d'un parc cinéraire naturel, R.V.Q. 3212 et R.C.A.6V.Q 343 | 19 h 03 |
| 4. Période de questions et commentaires du public | 19 h 40 |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 55 |
| 6. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023 | 20 h 05 |
| 7. Suivi des activités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Projet et demande pour la sécurité routière 2024 | 20 h 10 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 20 h 32 |
| 9. Varia <ul style="list-style-type: none">• Rencontre avec les conseils de quartier sur la sécurité routière• Suivi de la séance d'information Vision mobilité active pour l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles• Dates de rencontres 2024 | 20 h 42 |
| 10. Levée de l'assemblée | 20 h 52 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Sayana Khuon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 4179, sayana.khuon@ville.quebec.qc.ca

23-12-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

23-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté le sujet suivant : « Activité de formation Accès Transport Viable » au point 9. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

23-12-03 Consultation publique et demande d'opinion : Création d'un parc cinéraire naturel, R.V.Q. 3212 et R.C.A.6V.Q 343

Résolution CQVB-23-CA-47

Il est proposé par M. Benoît Duchesne, appuyé par M. Charles Gillespie, de :

- Recommander au conseil municipal de la Ville de Québec d'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la création d'une aire de grande affectation publique, institutionnelle et communautaire dans le quartier Val-Bélair, R.V.Q. 3212;
- Recommander au conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 66204Fb, R.C.A.6V.Q. 343.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le rapport de consultation est disponible en annexe.

23-12-04 Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'est soulevée de la part du public.

23-12-05 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault informe les administrateurs de quelques changements au sein de la gouvernance de la Ville de Québec. En effet, elle a récemment cédé sa place en tant que présidente du conseil d'arrondissement à M. Steeve Verret, et a été nommée membre du comité exécutif de la Ville de Québec. Ses principales responsabilités seront en matière de gestion des équipements motorisés, brigade scolaire et gestion animalière.

De plus, elle fait savoir que les travaux de réfection du terrain de basketball et du *skatepark* au Parc de la Chanterelle débiteront dès le printemps 2024, de même que l'aménagement des

jeux d'eau au Parc Sainte-Anne. Également, il sera possible de jouer au *pickleball* intérieur dès 2025, sur l'une des surfaces de l'Aréna des Deux Glaces. Le plan directeur d'aménagement de la Base de plein air de la Découverte est finalisé et sera présenté à la séance du conseil de quartier du mois de février 2024. Enfin, l'étude de circulation du boulevard Pie-XI sera présentée aux administrateurs, à la séance du 17 janvier prochain.

Elle répond par la suite aux questions des administrateurs concernant la possibilité d'aménager un parc dans le secteur de la rue de l'Escarpement et en regard de certaines dispositions en matière de déneigement. De plus, concernant la circulation sur la rue de la Joconde, elle invite les citoyens du secteur à revoir, au besoin, les propositions d'aménagement qui leur ont été faites le 14 décembre 2022 et à communiquer avec la Ville de Québec advenant un consensus sur les changements à apporter pour limiter la circulation sur cette rue.

23-12-06 Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023

Résolution CQVB-23-CA-48

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Charles Gillespie, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2023 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

23-12-07 Suivi des activités du conseil de quartier

- **Projet et demande pour la sécurité routière 2024**

M^{me} Francine Dion et M. Benoît Duchesne mentionnent que les formulaires requis ont été remplis et transmis à la Ville de Québec dans les délais requis. Ainsi, pour l'année 2024, une activité grand public dans le stationnement de l'Aréna des Deux Glaces a été proposée, de même que des activités spécifiques comprenant notamment une activité de sensibilisation à la sécurité à vélo dans certaines écoles. Pour cette année, les Écoles de la Myriade, de l'Orée-des-Bois et du Val-Joli ont été sollicitées.

23-12-08 Information, correspondance et trésorerie

- **Informations**

- La présidente partage une invitation reçue de Collectivité ZÉN qui souhaite présenter un atelier de réflexion sur la transition socioécologique lors d'une prochaine réunion du conseil de quartier. Compte tenu que des consultations publiques sont prévues pour les prochaines réunions, les membres conviennent, pour le moment, de ne pas répondre favorablement à cette demande;
- Une séance d'information portant sur le soutien financier pour accélérer la transition écologique des quartiers est prévue par Zoom, le 11 janvier 2024, à 19 h;

- Une démarche de participation publique est en cours jusqu'au 15 février 2024, concernant la mobilité dans la couronne nord de la ville de Québec.

Trésorerie

Le solde du compte était de 4 821,60 \$ au 30 novembre 2023.

Résolution CQVB-23-CA-49

Il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Benoît Duchesne, d'autoriser le paiement d'un montant de 105 \$ (chèque # 254) à M^{me} Caroline Ouellet, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de novembre 2023.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

23-12-09 Varia

- Rencontre avec les conseils de quartier sur la sécurité routière

La présidente présente le projet de résolution qui a été soumis à son attention par les présidents des autres conseils de quartier. Les administrateurs donnent leur accord avec le projet qui est soumis à leur attention après que certaines phrases aient été reformulées.

Résolution CQVB-23-CA-50

Considérant que le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec arrive à sa fin;

Considérant que le programme de mobilisation à la sécurité routière de la Ville de Québec est spécifiquement dédié à la sensibilisation de la population au sujet de la sécurité routière;

Considérant que la sensibilisation à la sécurité routière a une portée limitée sur les individus et dans le temps;

Considérant que les conseils de quartier ressentent le besoin d'agir efficacement et d'utiliser les subventions avec pertinence, tout en étant ciblées sur les besoins spécifiques de chaque quartier de la Ville de Québec;

Considérant que les administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec agissent à titre bénévole et qu'ils ne disposent pas des capacités multidisciplinaires et d'un budget dédié pour l'organisation d'activités spécifiques, il nous apparaît nécessaire que la Ville de Québec encourage et facilite la mise en place d'activités locales dans son quartier;

Considérant que l'expertise développée par les administrateurs des conseils de quartier de la Ville de Québec en regard des nombreuses activités et interventions organisées au cours des 4 dernières années de ce programme;

Considérant que beaucoup de projets et d'interventions en lien avec la sécurité routière sont encore nécessaires afin de diminuer les divers accidents et que des besoins en aménagement urbain (éphémères et non permanents) pourraient être suggérés par les conseils de quartier;

Il est proposé par M^{me} Francine Dion, appuyée par M^{me} Louise Sauvageau, de :

- **Demander à la Ville de Québec de reconduire, pour une période de 4 années supplémentaires, son programme de mobilisation à la sécurité routière;**
- **D'augmenter le montant de la subvention à 5 000 \$ par année;**
- **De permettre que les sommes non dépensées soient reconduites sur un ou des projets lors des années subséquentes de ce programme et que les sommes non utilisées pendant l'année puissent être accumulées sans avoir de projet spécifique sur la sécurité routière;**
- **De pouvoir bénéficier, lorsque possible, des installations, des équipements et du personnel de la Ville de Québec, gratuitement, pour réaliser des événements ou activités similaires à celles organisées par le conseil de quartier de Val-Bélair (angles morts autour des camions, niveleuses ou autobus en collaboration avec le RTC et les écoles);**
- **De collaborer avec la Ville de Québec pour permettre d'élaborer des plans d'aménagement urbain (modélisation de rues) en fonction des besoins et avec les écoles, l'objectif étant d'accélérer l'identification et de connaître les secteurs problématiques puis de travailler en équipe pour l'implantation d'infrastructures légères (suivant la réglementation) pouvant, par exemple, réduire la vitesse ou améliorer la sécurité des usagers.**

La proposition est acceptée à l'unanimité.

- Suivi de la séance d'information Vision mobilité active pour l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles

La présidente a déjà partagé par courriel aux administrateurs la présentation qui a été faite lors de la tournée des conseils de quartiers en matière de vision de la mobilité active. Elle invite les administrateurs et les citoyens à remplir le questionnaire de consultation en ligne et à faire valoir les particularités du quartier de Val-Bélair lors de prochaines activités de consultation publique en matière de mobilité active.

- Dates des rencontres 2024

Les membres conviennent de tenir les séances du conseil de quartier le 3^e mercredi du mois, à 19 h 30.

- Activité de formation Accès Transport Viable

M^{me} Maryline Côté dépose un dépliant d'Accès Transport Viable qui offre une activité de sensibilisation dans le but de mieux comprendre la logique de discrimination en contexte urbain et de quelle manière les problèmes vécus peuvent être analysés. Après discussion, les membres proposent que l'organisme puisse être invité à remettre de la documentation et à répondre aux questions du public lors de l'activité de sécurité routière qui se tiendra à l'automne 2024.

23-12-10 Levée de l'assemblée

À 21 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Maryline Côté, appuyée par M. Benoît Duchesne, de lever la séance.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Jane Hicks, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Jane Hicks, secrétaire